

SOUS-PREFECTURE DE FORCALQUIER

Affaire suivie par M. Daniel SAPONE

☎ : 04.92.36.77.46

Fax : 04.92.75.39.19

courriel : daniel.sapone@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

document : RÉUNION LIAISONS TELEPHONIE/INTERNET CCLMT

Forcalquier, le 7 novembre 2016

COMPTE-RENDU

Liaisons téléphoniques et internet
sur le territoire de la Communauté de Communes de La Motte-Turriers

Réunion du 20 octobre 2016 – Office du Tourisme Intercommunal de Forcalquier

Sous la présidence de Madame Fabienne ELLUL, sous-préfète de l'arrondissement de Forcalquier, ont participé à la réunion :

- M. Jean-Yves ROUX, Sénateur des Alpes-de-Haute-Provence, Conseiller Départemental du canton de Seyne-les-Alpes,
- M. David GEHANT, Conseiller Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, membre de la Commission Finances, Administration générale et Ressources Humaines
- Mme Evelyne FAURE, vice-présidente du Conseil Départemental, Conseillère Départementale du canton de Seyne-les-Alpes,
- M. Thierry ARPIN-PONT, Chargé de mission Économie numérique, financements innovants au SGAR des Bouches-du-Rhône,
- M. Jean-Jacques LACHAMP, Président de la Communauté de Communes de La Motte-du-Caire/Turriers, Maire de Nibles,
- M. Patrick AURIAULT, Maire de Bayons,
- Mme Sandrine PIZZABALLA, Maire de Bellaffaire,
- M. Nicolas JAUBERT, Maire de Chateaufort,
- M. Sylvain GOSIOSO, 2^{ème} adjoint à M. le Maire de Clamensane,
- M. Frédéric LOUCHE, Maire de Claret,
- M. Francesco ALLEGRA, Mairie de Curbans,
- M. Robert ZUNINO, Maire de Faucon-du-Caire,
- M. Gérard MAGAUD, Maire de Gigors,
- M. Jérôme FRANCOU, 1^{er} adjoint au Maire de La Motte-du-Caire,
- M. Jean-Michel MAGNAN, Maire de Le Caire,
- M. Jean-Christian BORCHI, Maire de Melve,
- M. Michel HERNANDEZ, Maire de Sigoyer,
- M. Gérard DUBUISSON, Maire de Théze,
- M. Jean-Yves SIGAUD, Maire de Turriers,
- M. Daniel BOUSSARD, Maire de Valavoire,

- Mme Brigitte COCHET, collaboratrice de M. Jean-Yves ROUX, Sénateur des Alpes-de-Haute-Provence,
- Mme Hélène TRIANTAFILOS, collaboratrice de M. Christophe CASTANER, Député des Alpes-de-Haute-Provence,
- Mme Anne-Laure PETEL, Chargée des Relations Extérieures PACA, Bouygues Télécom,
- M. Laurent PATERNOT, Responsable Collectivités Territoriales, Déploiement Région Méditerranée, Free Mobile,
- M. Denis FRACCARO, SFR,
- M. Vincent FERNANDEZ, Directeur des Relations avec les Collectivités Locales . ORANGE
- M. François BIGOT, Directeur Général Syndicat Mixte Ouvert PACA THD,
- M. Pierre-Paul PENILLARD, Service Smart Région, Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Mme Cécile BAZE, Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence,
- Mme Muriel TRERIEUX, Chef du Service de la Coordination Interministérielle, Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence,
- M. Guillaume BANCE, Service de la Coordination Interministérielle, Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence,
- M. Daniel SAPONE, sous-préfecture de Forcalquier

Absents excusés :

- M. Christophe CASTANER, Député des Alpes-de-Haute-Provence, Maire de Forcalquier, représenté par Mme Hélène TRIANTAFILOS,
- Mme Eliane BARREILLE, Conseillère Régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- M. Christophe DUVERNE, Sous-Préfet de Castellane, en charge de la Ruralité.

Alertée par les élus du territoire de la Communauté de Communes de La Motte-Turriers sur les difficultés récurrentes d'accès à la téléphonie et à internet, Madame la sous-préfète a réuni ce jour les élus de ce territoire, les opérateurs téléphoniques couvrant cette zone ainsi que le chargé de mission du SGAR afin de faire un point sur la couverture téléphonique et internet.

Après avoir remercié les participants et posé le contexte, Mme la sous-préfète invite M. Jean-Yves ROUX, Sénateur des Alpes de Haute-Provence à prendre la parole.

M. le Sénateur exprime tout d'abord la forte inquiétude des élus sur la couverture médiocre de la téléphonie mobile dans les zones de montagne qui se sentent lésés par rapport aux territoires urbains. Le monde rural ne semble pas rentable commercialement. M. ROUX rappelle que l'État donne pourtant des moyens pour pallier aux besoins de territoires ruraux qui expriment une forte attente auprès des opérateurs.

S'agissant de la commune de Turriers, en particulier, où les conditions d'utilisation du téléphone et d'internet sont très précaires, M. le Sénateur insiste sur l'urgence de l'installation d'un pylône qui permettrait le développement de la téléphonie mobile. Si le territoire de la Communauté de Communes de La Motte-Turriers est particulièrement sujette à des dysfonctionnements récurrents, M. le Sénateur précise que l'attente d'une couverture de qualité concerne également l'ensemble du département.

En écho aux propos de M. le Sénateur, M. Jean-Jacques LACHAMP, président de la Communauté de Communes La Motte-Turriers, maire de Nibles, se dit exaspéré par les pannes de réseau incessantes (la dernière en date d'une durée de 3 jours) et interpelle les opérateurs, les élus et l'État. Les conséquences de ces dysfonctionnements sont importantes et affectent tous les services publics et notamment le centre de rééducation fonctionnelle de Turriers qui se trouve fréquemment sans accès internet ni téléphone. Il exprime un sentiment d'abandon et qu'il en va du maintien des populations dans les territoires ruraux.

M. LACHAMP souhaite donc une égalité de traitement des citoyens et fait part également de son étonnement quant au démantèlement des cabines téléphoniques qui constituaient le dernier recours à la téléphonie en cas de panne du réseau mobile.

M. David GEHANT, Conseiller Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, constate que la fracture numérique est là et qu'il y a sur le territoire de La Motte-Turriers un problème de communication bien réel. Au moment où la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a pour ambition de devenir la 1ère smart région d'Europe, il en appelle à une mobilisation globale des collectivités, de l'État et de l'Europe. Les opérateurs n'ont pas la responsabilité d'assurer la couverture totale du territoire. Il s'agit d'une responsabilité incombant aux pouvoirs publics. La Région est consciente du mal-être des populations qui ne disposent pas d'un réseau de qualité. Toutefois il est utopique d'espérer avoir une même qualité de service en zone rurale qu'en zone urbaine. En tout état de cause, la Région est engagée pour réduire rapidement cette fracture numérique.

M. Thierry ARPIN-PONT, Chargé de mission Économie numérique, financements innovants au SGAR des Bouches-du-Rhône, présente le plan de résorption des zones blanches de la téléphonie mobile.

Le plan zones blanches a permis depuis 2003 de couvrir 3300 centres-bourgs au niveau national. En février 2016 de nouvelles mesures ont été prises par le gouvernement pour la résorption des zones blanches :

- afin de garantir la couverture mobile des centres-bourgs recensés, l'État s'engage à financer les infrastructures (pylônes, dalles) qui seront mis à la disposition des opérateurs, les collectivités seront sollicitées pour la maîtrise foncière en s'appuyant soit sur une maîtrise d'ouvrage directe portée par le Département, soit une maîtrise d'ouvrage nationale dont les modalités restent à définir avant fin 2016 ;

- un appel à projets pour 1300 sites stratégiques a été ouvert destiné en priorité aux zones de développement économique, aux zones touristiques et aux équipements d'intérêts économiques. La commune de Turriers a été retenue en 2015, celle de Bayons est également éligible. Le financement de l'État pourra atteindre 50 % de l'investissement total (max 50 000 €, 75 000 € pour les communes de montagne), un financement au titre de la DETR est envisageable pour alléger les charges des communes.

- la priorisation des besoins sera établie par le sous-préfet chargé de la ruralité, il s'agit dans les Alpes-de-Haute-Provence de M. Christophe DUVERNE, sous-préfet de Castellane ;

- mise en place d'un guichet unique national qui permettra aux élus le signalement des dysfonctionnements, une communication ministérielle est attendue à ce sujet.

M. François BIGOT, Directeur Général du Syndicat Mixte Ouvert PACA THD, présente les missions du SMO PACA THD qui constitue l'outil de mise en œuvre opérationnelle de la politique régionale d'aménagement numérique visant à garantir un accès équitable des citoyens à la société de l'information, en luttant contre les risques de fracture numérique et en développant les usages et services du numérique. Les réseaux déployés par le SMO Provence Alpes Côte d'Azur Très Haut Débit vont en effet permettre le renforcement des usages et services numériques à destination des populations et des entreprises.

Concernant le Très Haut Débit (THD), un plan d'action est mis en place avec 3 Mds d'euros de financements publics pour couvrir à l'horizon 2025 l'ensemble du territoire. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le syndicat mixte PACA THD chargé des chantiers de montée en débit prévoit la pose de 500 000 prises de fibre optique jusqu'en 2022.

M. BIGOT constate que le travail des collectivités et des opérateurs portent leurs fruits et que les projets de territoire, bien qu'ils soient contraignants, sont efficaces.

Mme la Sous-Préfète invite les opérateurs téléphoniques à faire part de leurs avis sur les problèmes récurrents de couverture téléphonique exprimés par les élus et de présenter les solutions possibles à court et moyen terme.

M. Laurent PATERNOT, responsable Collectivités Territoriales Région Méditerranée pour FREE Mobile, rappelle que sur la région PACA, FREE Mobile est leader sur 14 Communes, dont une seule fait partie de la Communauté de Communes de la Motte-Turriers: Turriers.

Sur cette dernière, conjointement avec Monsieur SIGAUD, maire de Turriers, plusieurs emplacements potentiels ont été remontés et validés par les services d'ingénierie radio de FREE Mobile.

Par ailleurs cette commune, ayant un grand besoin de couverture mobile, notamment pour son important centre de rééducation fonctionnelle, l'opérateur a décidé de prendre à son compte la réalisation des panoramiques, ce qui a permis de valider définitivement des candidats, en attendant la désignation d'une délégation de maîtrise d'ouvrage par l'État.

Mme Anne-Laure PETEL, Chargée des Relations Extérieures PACA à Bouygues Télécom, souhaite livrer une information primordiale en matière de mutualisation des réseaux SFR/Bouygues.

Le Département des Alpes de Haute Provence est une zone de mutualisation du réseau mobile avec SFR. Concrètement les deux opérateurs mutualisent leurs infrastructures en conservant leur indépendance commerciale. Le bénéfice pour les territoires se concrétise par une amélioration et l'extension de la couverture mobile SFR/Bouygues dans les territoires et l'apport de la 4G dans des zones qui ne l'attendaient pas aussi tôt.

Bouygues Télécom est l'opérateur leader en PACA et gère les opérations de mutualisation pour les deux opérateurs.

Pour les communes concernées, la connexion internet via le réseau mobile 4G peut devenir une alternative très intéressante à un réseau fixe défaillant via la mini box « galet » 4G.

Les interventions techniques de modification des relais se traduisent par des coupures de réseau qui peuvent durer 48h. Le réglage des fréquences peut ensuite générer une dégradation momentanée avant rétablissement complet du service.

Tout nouveau déploiement dans le département du 04, en zone de mutualisation, est pour le moment gelé. Toutefois, un programme de nouveaux sites pourrait intervenir en 2017.

Dans ce cadre, et donc hors zone blanche, Mme PETEL invite les communes qui déplorent une absence ou une mauvaise qualité de réseau à se faire connaître et à étayer leur demande par toutes données chiffrées, commercialement intéressantes pour les opérateurs, du type : nombre d'habitants, activité économique existante et à venir, présence d'une maison des services publics, projet d'extension de lotissement... Ces dossiers pourraient faire l'objet d'un examen par l'opérateur leader.

SFR et Bouygues Télécom proposent de faire une présentation de leur couverture mutualisée sur le département du 04 aux représentants de l'Etat et élus qui le souhaiteraient.

Concernant la Communauté de Communes de Turriers et La Motte du Caire : ce territoire est en majeure partie en zone blanche. 3 relais sont concernés par la ZB, en leadership SFR ran sharing 3G. Un seul relais est en zone mutualisée le T21678 à Curbans et a « basculé » 2G/3G/4G en octobre 2016. L'amélioration du service de téléphonie pourrait trouver une solution dans le cadre de la couverture des 800 sites stratégiques, chiffre étendu à 1300.

S'agissant du réseau fixe et la fibre, Bouygues Télécom n'est pas opérateur en propre sur la ZMD (zone moyennement dense) mais intervient, soit en cofinancement avec l'opérateur Orange en zone d'initiative privée soit sur les RIP (réseau d'initiative publique) au cas par cas, en zone d'initiative publique.

Par ailleurs, pour le fibrage des points hauts et site stratégiques mobiles, Bouygues Télécom travaille en partenariat avec le SMO THD PACA et Altitude Infrastructures.

M. Vincent FERNANDEZ, Directeur des Relations avec les Collectivités Locales pour ORANGE rappelle que les réseaux mobiles ne sont pas des réseaux de sécurité, même s'ils rendent de nombreux services dans le domaine de la sécurité des citoyens.

Les réseaux mobiles sont construits pour permettre à un usager d'établir une communication où qu'il se trouve, en France et dans le monde (avec les réseaux partenaires) à partir du moment où la zone est couverte.

M. FERNANDEZ fait état de la volonté d'investissement d'Orange sur le territoire :

- En matière de réseau fixe haut-débit, Orange est complémentaire des actions de l'opérateur public SMO PACA THD. Cette coopération a déjà produit des résultats concrets, à Turriers avec l'ouverture ADSL2+ fin novembre 2016, VDSL2 en décembre 2016, TVNum en mars 2017.

Le reste du territoire sera très prochainement bénéficiaire de cet investissement, notamment à La Motte du Caire, si la livraison de la fibre SMO intervient aux dates attendues, Orange ouvrira les services ADSL2+, VDSL2 et TVNum sur ce NRA en janvier 2017.

A Melve ouverture en février 2017 de l'ADSL2+/Tvnum/VDSL2

Ouverture 3G en février 2017 sur le relais mobile de la Motte du Caire.

Des opérations de ce type suivront sur Clamensane, Bayons...

Enfin, M. Fernandez propose que les élus soient informés sur les questions réglementaires concernant le secteur des télécoms: ce qui est ou n'est pas «service public», le rôle respectif des opérateurs privés d'une part et des acteurs publics (Etat, département, commune, régions) d'autre part concernant le déploiement du HD fixe et le programme ZB mobile.

Après ces échanges, M. Robert ZUNINO, Maire de Faucon-du-Caire, interroge les opérateurs sur la couverture de la Vallée du Grand Vallon qui n'a pas été évoquée.

M. FRACCARO, de SFR, indique que ce site est sujet à beaucoup de pannes électriques qui affectent le relais de Faucon-du-Caire.

M. LACHAMP est très surpris qu'aucun service d'astreinte ne soit mis en place les week-ends. Ce manque de moyen de communication a un impact sur la sécurité des personnes. Il plaide pour le maintien et le rétablissement des cabines téléphoniques, il saisira M. le Préfet à ce sujet.

Mme la Sous-Préfète rejoint la position de M. LACHAMP et constate que se pose un problème de sécurité évident. Elle estime qu'à minima les communes doivent disposer d'un réseau de téléphonie fixe de qualité. Mme la sous-préfète souhaiterait la mise en place d'un système d'alerte en cas de panne afin de diffuser l'information aux maires concernés.

Orange n'est pas opposé à étudier cette possibilité.

Pour Mme PETEL, il apparaît très difficile à Bouygues Télécom de mettre en place cette prévenance sur l'intégralité du département car les travaux sont confiés à des prestataires dont les plannings d'intervention fluctuent. Toutefois, cette demande spécifique sera remontée au Directeur régional de Bouygues Télécom afin d'évaluer les possibilités de mettre en place un tel dispositif.

M. Patrick AURIAULT, Maire de Bayons, déplore non seulement la très mauvaise couverture mobile à Bayons mais également le mauvais fonctionnement de la téléphonie fixe. Il a constaté une moyenne de 33 jours par an sans téléphone, dus en grande partie à l'état catastrophique des matériels (poteaux).

A ce propos, M. Jean-Yves ROUX, évoque l'impact visuel négatif de ces matériels non entretenus à la fois sur la population locale mais également sur la population touristique. Les poteaux détruits, non réparés renvoient une image négative du territoire. Les demandes d'intervention ont pourtant été réitérées plusieurs fois et ce depuis plusieurs années.

M. FERNANDEZ indique que les dossiers avancent même si Orange reconnaît une nécessaire progression dans les délais de traitement : sur les 23 dossiers signalés depuis le début 2016 15 ont été traités et 8 sont en cours.

Mme Sandrine PIZZABALLA, Maire de Bellaffaire, met l'accent sur une situation d'urgence qui mérite une prise en charge exceptionnelle. Le quotidien est vraiment difficile et l'impact économique est très important avec des conséquences sur les entreprises, les départs de famille et l'attractivité globale du territoire. Elle interpelle solennellement l'État et les partenaires.

Elle relève également le paradoxe de la présence du réseau de fibre optique à proximité sans pouvoir en bénéficier.

Mme Evelyne FAURE, vice-présidente du Conseil Départemental, Conseillère Départementale du canton de Seyne-les-Alpes, constate néanmoins beaucoup de progrès et qu'il s'agit désormais de tous avancer ensemble.

En conclusion, Mme la sous-préfète propose que des réunions périodiques de coordination et d'échanges, qui se tiendraient au niveau de l'arrondissement de Forcalquier, soient mises en place afin de progresser ensemble et de traiter les problèmes à un niveau infra-départemental.

Après avoir remercié tous les participants, Mme la sous-préfète lève la séance à 12 h 30.

La Sous-Préfète

Fabienne ELLUL